RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00025
Numéro SIREN : 381 389 279
Nom ou dénomination : ELECTROCOM

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 7496

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14

REÇUE
24 JUIL. 2019
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

1857486

ELECTROCOM
Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000 €
Siège social : 18 rue de Berlin – INNOVESPACE II
77144 MONTEVRAIN
RCS MEAUX 381 389 279

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

Paris, le 12 juin 2019

SAS ELECTROCOM
18 rue de Berlin – INNOVESPACE II
77144 MONTEVRAIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions du 27 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ELECTROCOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ELECTROCOM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation de la valeur des titres de participation inscrits à l'actif du bilan.

Nous avons vérifié les données significatives utilisées et la valeur estimée de la société IBD, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres détenus, afin de pouvoir corroborer la valeur des titres inscrits à l'actif du bilan de la société à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

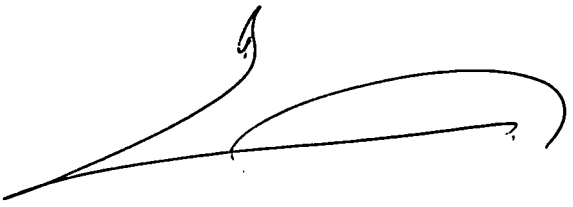
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS
Le 12 juin 2019

Pour BRC
Le Président
Bruno RONGIER
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	119 960	49 919	70 041	8 019	62 022	773.44
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes				46 395	46 395-	100.00
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 700	5 162	538	1 108	570-	51.43
	Installations techniques, matériel et outillage	23 322	21 659	1 663	93	1 570	NS
	Autres immobilisations corporelles	214 025	182 687	31 339	40 661	9 322-	22.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	0	0				
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 629		18 629	19 848	1 220-	6.14
	Total II	381 636	259 427	122 209	116 124	6 085	5.24
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 220 051		3 220 051	2 367 371	852 679	36.02
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 451		1 451		1 451	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 625 967		3 625 967	2 977 566	648 401	21.78
	Autres créances	2 856 462		2 856 462	609 716	2 246 745	368.49
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	80 882		80 882	29 028	51 854	178.64
	Charges constatées d'avance (3)	52 316		52 316	29 518	22 798	77.24
	Total III	9 837 127		9 837 127	6 013 199	3 823 928	63.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 218 764	259 427	9 959 337	6 129 324	3 830 013	62.49

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 18 629

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000)	350 000	350 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 764 000	1 272 000	492 000	38.68
	Report à nouveau	29	402	373-	92.78
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	279 548	491 627	212 079-	43.14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 428 577	2 149 029	279 548	13.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 659 046	1 526 309	132 737	8.70
	Emprunts et dettes financières diverses	311 132	552 031	240 899-	43.64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	748		748	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 021 854	1 608 728	3 413 126	212.16
	Dettes fiscales et sociales	483 654	234 761	248 893	106.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	54 326	57 190	2 864-	5.01
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		1 276	1 276-	100.00
	Total IV	7 530 760	3 980 295	3 550 465	89.20
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 959 337	6 129 324	3 830 013	62.49
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 530 760	3 980 295		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 887 955	46 154	12 934 109	12 693 137	240 973	1.90
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 853 712		1 853 712	1 899 260	45 548-	2.40
Chiffre d'affaires NET	14 741 668	46 154	14 787 822	14 592 397	195 425	1.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 011	4 000	1 989-	49.72
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 595	5 441	3 846-	70.68
Autres produits			4	32	28-	86.59
Total des Produits d'exploitation (I)			14 791 432	14 601 870	189 562	1.30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			13 560 322	12 263 284	1 297 038	10.58
Variation de stock (marchandises)			852 679-	25 699-	826 980-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 274	13 669	3 605	26.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 196 971	1 282 661	85 690-	6.68
Impôts, taxes et versements assimilés			30 236	32 417	2 181-	6.73
Salaires et traitements			352 814	261 467	91 347	34.94
Charges sociales			142 699	119 548	23 151	19.37
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 904	26 074	8 829	33.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 126	9 719	7 593-	78.13
Total des Charges d'exploitation (II)			14 484 667	13 983 141	501 526	3.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			306 765	618 729	311 963-	50.42
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 13 400
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 12 191

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	110 848	129 556	18 709-	14.44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	110 848	129 556	18 709-	14.44
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	32 759	18 761	13 998	74.61
Différences négatives de change		863	863-	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	32 759	19 624	13 134	66.93
2. Résultat financier (V-VI)	78 089	109 932	31 843-	28.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	384 854	728 661	343 806-	47.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 487	1 383	12 104	875.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300	860	560-	65.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 787	2 243	11 544	514.74
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 455	1 116	11 339	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		793	793-	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 455	1 908	10 546	552.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 333	334	998	298.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	106 639	237 368	130 729-	55.07
Total des produits (I+III+V+VII)	14 916 067	14 733 669	182 398	1.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 636 519	14 242 042	394 477	2.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	279 548	491 627	212 079-	43.14

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 959 336.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 787 821.76 Euros et dégageant un bénéfice de 279 547.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 540 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	5 540
Total	5 540

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	118 414		80 375
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 700		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 517		1 805
Installations générales agencements aménagements divers	107 936		700
Matériel de transport	46 583		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 521		5 723
Immobilisations corporelles en cours	46 395		
TOTAL	284 651		8 228
Autres participations	0		
Prêts, autres immobilisations financières	19 848		
TOTAL	19 848		
TOTAL GENERAL	422 913		88 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		78 829	119 960	119 960
Installations générales agencements aménagements constr.			5 700	5 700
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 322	23 322
Installations générales agencements aménagements divers			108 636	108 636
Matériel de transport		3 437	43 146	43 146
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			62 244	62 244
Immobilisations corporelles en cours		46 395		
TOTAL		49 832	243 047	243 047
Autres participations			0	0
Prêts, autres immobilisations financières		1 220	18 629	18 629
TOTAL		1 220	18 629	18 629
TOTAL GENERAL		129 880	381 636	381 636

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	110 395	18 353	78 829	49 919
Installations générales agencements aménagements constr.	4 592	570		5 162
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 424	235		21 659
Installations générales agencements aménagements divers	80 274	8 999		89 273
Matériel de transport	42 565	1 667	3 437	40 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 539	5 080		52 619
TOTAL	196 394	16 551	3 437	209 508
TOTAL GENERAL	306 789	34 904	82 266	259 427

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 353				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	570				
Instal.techniques matériel outillage indus.	235				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 999				
Matériel de transport	1 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 080				
TOTAL	16 551				
TOTAL GENERAL	34 904				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	0				0
TOTAL	0				0

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 629	18 629	
Autres créances clients	3 625 967	3 625 967	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 839	2 839	
Impôts sur les bénéfices	63 901	63 901	
Taxe sur la valeur ajoutée	415 557	415 557	
Divers état et autres collectivités publiques	2 566	2 566	
Débiteurs divers	2 371 599	2 371 599	
Charges constatées d'avance	52 316	52 316	
TOTAL	6 553 373	6 553 373	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 659 046	1 659 046		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 021 854	5 021 854		
Personnel et comptes rattachés	40 189	40 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 533	45 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	393 738	393 738		
Autres impôts taxes et assimilés	4 194	4 194		
Groupe et associés	311 132	311 132		
Autres dettes	54 326	54 326		
TOTAL	7 530 012	7 530 012		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	70.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Notre activité concernant le négoce à forte obsolescence, le stock de marchandises par dérogation aux dispositions comptables, est valorisé en fonction du dernier prix d'achat.

Cette méthode prudente permet l'évaluation économiquement cohérente du stock.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	730
Autres créances	2 374 165
Total	2 374 894

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENT - FACTURES A ETABLIR	730
FOURNISSEURS REMISE A RECEVOIR	2 371 598
PRODUITS A RECEVOIR	2 566
Total	2 374 894

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 063
Dettes fiscales et sociales	62 660
Autres dettes	53 983
Total	291 532

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 316
Total	52 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- IBD										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

E L E C T R O C O M

Société par actions simplifiée au capital de 350.000 euros
Siège social : INNOVESPACE II, 18 rue de Berlin 77144 MONTEVRAIN
Numéro d'identification : 381 389 279 R.C.S. MEAUX
Numéro de gestion : 1994 B 00025

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

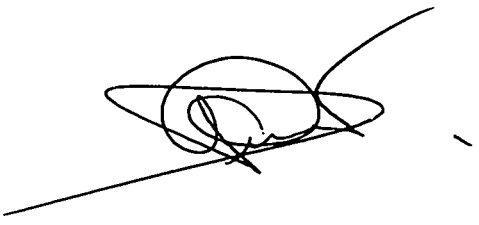
Correspondant à la proposition d'affectation du résultat

La collectivité des associés, approuvant la proposition du président, décide que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

soit	279 547,74 €
augmenté du report à nouveau de.....	29,01 €
soit un total de	279 576,75 €

Sera affecté de la manière suivante :

-	au poste "autres réserves" pour le porter de 1 764 000 € à 2 043 500 €	279 500,00 €
-	au report à nouveau le solde, soit	76,75 €
Total égal		279 576,75 €



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTROCOM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 RUE DE BERLIN 77144 MONTEVRAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38138927900070 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 le 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	119 960	AG 49 919	70 041	8 019
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		46 395
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	5 700	AQ 5 162	538	1 108
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 322	AS 21 659	1 663	93
	Autres immobilisations corporelles	AT	214 025	AU 182 687	31 339	40 661
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	0	CV 0		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 629	BI	18 629	19 848
	TOTAL (II)	BJ	381 636	BK 259 427	122 209	116 124
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 220 051	BU	3 220 051	2 367 371
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 451	BW	1 451	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 625 967	BY	3 625 967	2 977 566
	Autres créances (3)	BZ	2 856 462	CA	2 856 462	609 716
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	80 882	CG	80 882	29 028
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	52 316	CI	52 316	29 518
	TOTAL (III)	CJ	9 837 127	CK	9 837 127	6 013 199
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 218 764	1A 259 427	9 959 337	6 129 324

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 18 629 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTROCOM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000)	DA	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 764 000	1 272 000
	Report à nouveau	DH	29	402
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	279 548	491 627
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 428 577	2 149 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 659 046	1 526 309
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	311 132	552 031
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	748	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 021 854	1 608 728
	Dettes fiscales et sociales	DY	483 654	234 761
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	54 326	57 190
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		1 276
	TOTAL (IV)	EC	7 530 760	3 980 295
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 959 337	6 129 324

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 530 760	3 980 295
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 653 220	1 519 839

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTROCOM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 887 955	FB	46 154	FC	12 934 109	12 693 137
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 853 712	FH		FI	1 853 712	1 899 260
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 741 668	FK	46 154	FL	14 787 822	14 592 397
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 011	4 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 595	5 441
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	32
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 791 432	14 601 870
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 560 322	12 263 284
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(852 679)	(25 699)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 274	13 669
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 196 971	1 282 661
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 236	32 417
	Salaires et traitements*					FY	352 814	261 467
	Charges sociales (10)					FZ	142 699	119 548
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	34 904	26 074
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 126	9 719
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 484 667	13 983 141
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	306 765	618 729
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	110 848	129 556
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	110 848	129 556
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	32 759	18 761
	Différences négatives de change					GS		863
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	32 759	19 624
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	78 089	109 932
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	384 854	728 661

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTROCOM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 487	1 383
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300	860
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 787	2 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 455	1 116
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		793
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 455	1 908
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 333	334
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	106 639	237 368
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 916 067	14 733 669
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 636 519	14 242 042
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	279 548	491 627
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	13 400	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	12 191	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 595	5 441
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	846	846
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	264	387

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	12 191	13 400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 959 336.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 787 821.76 Euros et dégageant un bénéfice de 279 547.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 540 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	5 540
Total	5 540

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	118 414		80 375
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 700		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 517		1 805
Installations générales agencements aménagements divers	107 936		700
Matériel de transport	46 583		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 521		5 723
Immobilisations corporelles en cours	46 395		
TOTAL	284 651		8 228
Autres participations	0		
Prêts, autres immobilisations financières	19 848		
TOTAL	19 848		
TOTAL GENERAL	422 913		88 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		78 829	119 960	119 960
Installations générales agencements aménagements constr.			5 700	5 700
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 322	23 322
Installations générales agencements aménagements divers			108 636	108 636
Matériel de transport		3 437	43 146	43 146
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			62 244	62 244
Immobilisations corporelles en cours		46 395		
TOTAL		49 832	243 047	243 047
Autres participations			0	0
Prêts, autres immobilisations financières		1 220	18 629	18 629
TOTAL		1 220	18 629	18 629
TOTAL GENERAL		129 880	381 636	381 636

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	110 395	18 353	78 829	49 919
Installations générales agencements aménagements constr.	4 592	570		5 162
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 424	235		21 659
Installations générales agencements aménagements divers	80 274	8 999		89 273
Matériel de transport	42 565	1 667	3 437	40 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 539	5 080		52 619
TOTAL	196 394	16 551	3 437	209 508
TOTAL GENERAL	306 789	34 904	82 266	259 427

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 353				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	570				
Instal.techniques matériel outillage indus.	235				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 999				
Matériel de transport	1 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 080				
TOTAL	16 551				
TOTAL GENERAL	34 904				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	0				0
TOTAL	0				0

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 629	18 629	
Autres créances clients	3 625 967	3 625 967	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 839	2 839	
Impôts sur les bénéfices	63 901	63 901	
Taxe sur la valeur ajoutée	415 557	415 557	
Divers état et autres collectivités publiques	2 566	2 566	
Débiteurs divers	2 371 599	2 371 599	
Charges constatées d'avance	52 316	52 316	
TOTAL	6 553 373	6 553 373	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 659 046	1 659 046		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 021 854	5 021 854		
Personnel et comptes rattachés	40 189	40 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 533	45 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	393 738	393 738		
Autres impôts taxes et assimilés	4 194	4 194		
Groupe et associés	311 132	311 132		
Autres dettes	54 326	54 326		
TOTAL	7 530 012	7 530 012		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	70.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Notre activité concernant le négoce à forte obsolescence, le stock de marchandises par dérogation aux dispositions comptables, est valorisé en fonction du dernier prix d'achat.

Cette méthode prudente permet l'évaluation économiquement cohérente du stock.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	730
Autres créances	2 374 165
Total	2 374 894

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENT - FACTURES A ETABLIR	730
FOURNISSEURS REMISE A RECEVOIR	2 371 598
PRODUITS A RECEVOIR	2 566
Total	2 374 894

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 063
Dettes fiscales et sociales	62 660
Autres dettes	53 983
Total	291 532

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 316
Total	52 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- IBD										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

E L E C T R O C O M

Société par actions simplifiée au capital de 350.000 euros
Siège social : INNOVESPACE II, 18 rue de Berlin 77144 MONTEVRAIN
Numéro d'identification : 381 389 279 R.C.S. MEAUX
Numéro de gestion : 1994 B 00025

Rapport de gestion du président

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, présenté à la collectivité des associés appelée à statuer le 28 juin 2019

Nous avons réuni la collectivité des associés, en application des dispositions du Code de commerce et des statuts de notre société, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé et des résultats de notre gestion, évoquer les perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation les comptes annuels, dudit exercice, nos propositions concernant l'affectation des résultats et diverses autres décisions.

Le commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité de notre société s'est poursuivie dans les conditions suivantes :

Le chiffre d'affaires réalisé, qui a été de 14 787 822 €, est en progression par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, qui se sont élevées globalement à 14 484 667 € et dont le détail figure dans les comptes annuels que nous vous avons communiqués, ont été les suivantes :

- Achats consommés de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements 12 724 917 €
- Autres achats et charges externes 1 196 971 €
- Charges fiscales (hors I.S.) 30 236 €

- Rémunérations 352 814 €
- Charges sociales 142 699 €
- Dotations aux amortissements 34 904 €
- Autres charges 2 126 €

La société n'avait aucun effectif salarié pendant l'exercice 2018, contre 7 personnes pendant l'exercice 2017.

Compte tenu des subventions d'exploitation (2 011 €), des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (1 595 €) et des autres produits d'exploitation (4 €), le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 306 765 €.

Les produits financiers ont été de 110 848 € et les charges financières de 32 759 €.

Pour l'exercice écoulé, le résultat courant avant impôts s'élève à 384 854 €

Ce qui, compte tenu du résultat exceptionnel 1 333 €
et de l'impôt sur les sociétés (106 639 €)

Correspond à un bénéfice net comptable de 279 548 €

A la fin de l'exercice écoulé, la situation active et passive de la société se présentait de la manière suivante :

A l'actif, la valeur nette comptable des immobilisations (après amortissements) représentait 122 209 €
dont :

- Immobilisations incorporelles 70 041 €
- Immobilisations corporelles 33 540 €
- Immobilisations financières 18 628 €

L'évolution de l'actif immobilisé depuis l'exercice précédent résulte notamment des investissements suivants :

- Immobilisations incorporelles..... 80 375 €
- Installations techniques, matériels et outillages industriels 1 805 €
- Installations générales, agencements et aménagements divers 700 €
- Matériel de bureau et informatique, mobilier 5 723 €

L'actif immobilisé a été en outre impacté par la sortie de quelques immobilisations, d'une valeur nette comptable globale de 49 832 €, dont 3 437 € sur le poste Matériel de Transport et 46 395 € sur celui des immobilisations corporelles en cours.

Les stocks de marchandises correspondaient à 3 220 251 €.

Les autres actifs de la société étaient les suivants :

-	Avances et acomptes versés sur commandes	1 451 €
-	Clients et comptes rattachés	3 625 967 €
-	Autres créances	2 856 462 €
-	Disponibilités	80 882 €
-	Charges constatées d'avance	52 316 €

Il n'existait aucune créance douteuse ou litigieuse.

Au passif, les sommes dues aux établissements de crédit se montaient à 1 659 046 € à un an au plus.

Les comptes courants étaient de 311 132 €.

Les autres dettes de la société se présentaient de la manière suivante :

-	Avances et acomptes reçus sur commandes	748 €
-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 021 854 €
-	Dettes sociales	85 722 €
-	Dettes fiscales	397 932 €
-	Autres dettes	54 326 €

Compte tenu de l'ensemble des actifs comptables qui représentaient	9 959 337 €
pour un total de dettes de	(7 530 760 €)

La situation nette, c'est-à-dire les capitaux propres de la société,
s'élevait à **2 428 577 €**
(contre 2 149 029 € à la clôture de l'exercice précédent)

Ces capitaux propres correspondaient :

-	au capital social	350 000 €
-	aux réserves	1 799 029 €
-	et au résultat de l'exercice non encore affecté	279 548 €

Total égal **2 428 577 €**

Activités en matière de recherche et de développement

La société affiche une petite croissance de son chiffre d'affaires et maintient un très bon niveau d'équilibre financier tout en conservant un très bon résultat bénéficiaire.

Progrès ou difficultés

Nous poursuivons notre croissance dans le domaine du B to B et en particulier dans le secteur de la vente de casques contribuant à une évolution significative du chiffre d'affaires dans ce segment.

Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours

Aucun évènement notable n'est a signaler cette année.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Comme chaque année, l'objectif prioritaire est de maintenir un niveau de marge suffisant et un bon chiffre d'affaires. La société compte poursuivre sa politique commerciale en axant sa stratégie sur une clientèle B to B qui devrait permettre de développer les ventes et d'espérer une croissance. Comme toujours, de nouveaux partenariats avec de nouvelles marques sont à l'étude.

Risques et incertitudes

À ce jour, la société n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers.

Informations sur l'affectation du C.I.C.E.

La société, qui avait du personnel salarié pendant l'exercice 2017, bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E.), institué, comme son nom l'indique, pour financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Son impact sur les états financiers 2018 s'élève à 5 540 €.

Le montant de ce crédit est consacré à la reconstitution des fonds de roulement nécessaires au développement de l'activité de la société et à la compétitivité de l'entreprise.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients
(Articles L441-6-1 et D441-4 modifiés du Code de commerce)

Les tableaux présentant les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont annexés au présent rapport.

Mention des succursales existantes (Art. L. 232 -1 du Code de commerce) *(sauf si petite entreprise)*

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons de ce que la société n'a pas de succursale.

Informations relatives aux participations réciproques (art. R. 233-19, al. 2 du Code de commerce)

Nous n'avons à signaler aucune aliénation d'actions rendue nécessaire par les dispositions des articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce (participations croisées).

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation actuellement en vigueur et en observant les principes de prudence et de sincérité, de manière à donner une image fidèle de la situation de la société. Vous trouverez dans l'annexe comptable toutes explications complémentaires.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Par ailleurs, figurent parmi les charges réintégrées les amendes et pénalités pour un montant de 206 €.

Les frais généraux n'ont fait l'objet d'aucune réintégration dans le bénéfice imposable, au titre de l'article 39-5 du code général des impôts. Les dispositions de l'article 223 quinquies du code général des impôts, prévoyant la communication des chiffres globaux correspondant à certaines catégories de dépenses, n'ont donc pas à s'appliquer.

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES (art. L.233-6 et L. 233-15 du Code de commerce)

Le tableau des filiales et participations est inclus dans l'annexe.

La société n'a pas de filiales et ne contrôle aucune société.

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a effectué aucune acquisition ayant abouti à une prise de participation significative dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française - c'est-à-dire à une participation représentant plus du 1/20, du 1/10, du 1/5, du 1/3, de la 1/2 ou des 2/3 du capital de cette société - ou à une prise de contrôle d'une telle société.

OBLIGATION D'IDENTIFICATION DU OU DES « BENEFICIAIRES EFFECTIFS »

La société a communiqué en temps utile au greffe du tribunal de commerce les divers renseignements prévus par la loi concernant ses « bénéficiaires effectifs », étant rappelé qu'on entend par bénéficiaire effectif la ou les personnes physiques qui :

- soit détiennent, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société
- soit exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés

Aucune modification n'est intervenue depuis qui aurait pu donner lieu à une nouvelle communication au greffe.

INFORMATION TRIENNALE DES SALARIES (Décret n° 2016-2 du 4 janvier 2016)

Les deux nouvelles informations triennales à fournir aux salariés sur les sujets suivants :

- les conditions juridiques, les avantages et les difficultés de la reprise d'une société par ses salariés et les aides dont ils peuvent bénéficier
- et les orientations générales de l'entreprise relatives à la détention de son capital, notamment sur le contexte et les conditions d'une cession de celle-ci et, le cas échéant, sur le contexte et les conditions d'un changement capitalistique substantiel

leur ont été données régulièrement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les modalités d'organisation et de présentation de ces informations ainsi que les éléments présentés aux salariés ont été agréés par l'assemblée générale du 28 juin 2018.

De nouvelles informations devront donc être communiqués aux salariés avant la fin de l'exercice 2020.

CAPITAL. ACTIONNARIAT

La collectivité des associés n'a accordé aucune délégation de compétence ou de pouvoir en cours de validité au président, en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

La société n'ayant plus de personnel salarié, il n'y a bien entendu pas lieu à application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons que les conventions de la catégorie de celles visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce font l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes.

PRETS DE TRESORERIE INTERENTREPRISES (art. L. 511-6 du Code monétaire et financier)

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par la société.

DIVIDENDES

Nous référant aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous rappelons qu'aucune somme n'a été mise en distribution, à titre de dividende, pour les trois exercices précédents.

Cela sera mentionné au procès-verbal des décisions collectives.

RESOLUTIONS PROPOSEES A LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

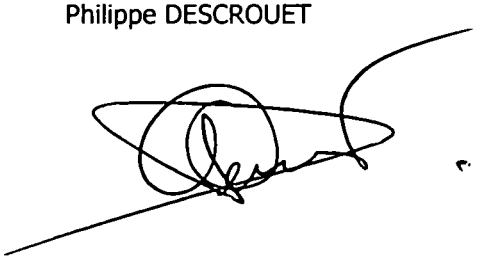
Il est demandé aux associés de bien vouloir, notamment :

- Approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé, tels que nous les avons présentés
- Donner quitus de sa gestion à votre président
- Retenir l'affectation des résultats proposée dans le projet des résolutions
- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire
- Constater la fin au mandat du commissaire aux comptes suppléant

Nous nous tenons à disposition pour toutes précisions ou explications complémentaires utiles.

Nous souhaitons que nos propositions emportent votre approbation et nous vous invitons à voter les résolutions qui vont vous être soumises.

Le Président
Pour la société PHILIPPE DESCROUET INVESTISSEMENTS,
Philippe DESCROUET



FACTURES REÇUES ET EMISES NON REGLEES
A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018 DONT LE TERME EST ECHU

FACTURES REÇUES (Article D. 441 I, 1° du Code de commerce)					
(Montant TTC en euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre de factures concernées					2
Montant total TTC des factures concernées	880	-	360	-	1 240
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	0,0054 %	-	0,0022 %	-	0,0076 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES NON COMPTABILISEES					
Nombre de factures exclues	-				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	-				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : 30 JFM / 45 JFM / 60 J ☐ Délais légaux : *(précisez)*				

FACTURES EMISES (Article D. 441 I, 2° du Code de commerce)					
(Montant TTC en euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre de factures concernées					
Montant total TTC des factures concernées	550 223	68 023	1 021	16	619 283
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	3,10 %	0,38 %	0,01 %	-	3,49 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES NON COMPTABILISEES					
Nombre de factures exclues	-				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	-				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : 30 JFM / 45 JFM / 60 J ☐ Délais légaux : *(précisez)*				